

## ANNEXE 2 BIS – TARIFS DES IMPRESSIONS, PHOTOCOPIES ET SCANS\*

Une convention d'autorisation d'occupation du domaine public a été passée avec l'entreprise COREP pour l'exploitation de copieurs multifonctions et de distributeurs de cartes à la BNU et à l'Unistra.

Le prestataire propose les deux modes de paiement suivants.

### 1- Achat d'unités de copie

L'utilisateur peut acheter des unités de copie aux bornes de rechargement en place à la BNU et à l'Unistra ou bien par paiement sécurisé en ligne. Le crédit des unités achetées est stocké en ligne dans un porte-monnaie électronique.

Ce premier mode de paiement permet la dégressivité des tarifs :

Achat d'une carte rechargeable à une borne	2 € (4 unités offertes)	
Rechargement de carte ou achat d'unités en ligne (tarif TTC à l'unité)	De 1 à 199 unités	0,06 €
	De 200 à 499 unités	0,05 €
	De 500 à 999 unités	0,045 €
	De 1 000 à 2 499 unités	0,03 €
	2 500 unités et plus	0,028 € (tarif disponible par web paiement et à la boutique COREP)

Coût des services proposés :

- 1 copie / impression A4 noir et blanc = 1 unité
- 1 copie / impression A4 couleur = 5 unités
- 1 copie / impression A3 noir et blanc = 2 unités
- 1 copie / impression A3 couleur = 10 unités
- 1 scan A4 ou A3, noir et blanc ou couleur = 1 unité

Une remise de 10 % est appliquée au recto-verso : 10 impressions recto-verso = 9 impressions recto.

### 2- Paiement avec le porte-monnaie IZLY

Le porte-monnaie IZLY, présent sur les cartes délivrées par la BNU et les établissements universitaires alsaciens à partir de la rentrée universitaire 2015-2016, permet un paiement du service à l'unité. Ce mode de paiement ne permet par conséquent pas de bénéficier de tarifs dégressifs :

Unité de copie, quelle que soit la quantité (tarif TTC)	0,06 €
---	--------

Le coût des services est identique à celui indiqué au point 1.

Pas de remise possible sur le recto-verso.

Ces tarifs peuvent s'appliquer à tous les opérations de reproduction effectuées à partir des équipements de la bibliothèque.